



Fiche de contrôle syndical du SNUipp/FSU Mouvement 2017



NOM : NOM DE JEUNE FILLE : PRENOM :
 DATE DE NAISSANCE :
 ADRESSE PERSONNELLE :
 TEL :/...../...../...../..... PORT : 06/...../...../...../.....
 COURRIEL (écrire lisiblement) :@.....
 Je souhaite recevoir les informations du SNUipp : oui - non

SITUATION PROFESSIONNELLE 2016/2017

- Titulaire d'un poste à TD si oui, dans quelle école ?
- Poste à Titre Provisoire si oui, dans quelle école ?
 Nomination d'office en 2016 : oui - non Nomination par PA : oui - non
- Volontaire ASH si oui, sur quel poste ?
- Stagiaire ASH si oui, sur quel poste ? Demandez vous à y être titularisé : oui - non
- Poste fractionné si oui, lequel ?
Nomination par PA : oui - non
- Détachement / MAD / congé parental / disponibilité
- Temps partiel si oui, quotité
 sur quel poste ?
 Si 50% Collègue associé-e école

TITRES PROFESSIONNELS ET LISTE D'APTITUDE :

Liste d'aptitude à la fonction de direction : oui non

CAEI - CAPSAIS - CAPA -SH : oui non option :

DDEAS : oui non DEPS : oui non

CAFIPEMF : oui non

MOUVEMENT 2017

Mesure de carte scolaire : Rentrée 2015: Rentrée 2016: Rentrée 2017:
 Fermeture de classe d'école fusion d'école Création de RPI.....
 Renonce de poste : OUI NON
 Demande de priorité d'affectation : OUI NON renouvellement OUI NON
 Sur quel poste :
 Demande de postes particuliers : OUI NON lesquels :
 Demande de temps partiel : OUI NON Quotité :.....
 Si oui et si à 50% : reconduction de votre association pédagogique OUI NON
 Avec sur quel poste

Si vous êtes dans une situation particulière (sociale, médicale ou autre), faites-nous en part car la CAPD du vendredi 5 mai examinera les demandes pour bénéficier d'une priorité éventuelle dans le cadre du mouvement des personnels.

Si vous n'obteniez aucun poste à l'issue des 2 phases du mouvement

Que préféreriez-vous ? (Classer 1 ou 2)

Maternelle ① ② Élémentaire ① ②

Accepteriez-vous :

- Une direction ? OUI NON
- Un poste ASH ? OUI NON
- Un poste fractionné ? OUI NON

Que privilégiez-vous ? *Entourez votre choix*

Le type d'école ou le secteur géographique

Si vous ne souhaitez pas que votre nom figure dans les résultats du mouvement publiés par le SNUipp, faites nous le savoir par un simple courriel à snu86@snuipp.fr

CALCUL DU BAREME

AGS au 31/12/16 : an (s) mois Jours		pts
Congé parental <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Période :		pts
Échelon au 31/08/17 :		pts
Ancien-ne instit devenu-e PE par liste d'aptitude : oui - non		pts
Ancien-ne instit devenu-e PE par concours interne : oui - non		pts
<u>Majorations à caractère professionnel</u>		
1 - Chargé d'école à 1 classe depuis 3 ans dans la même école <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		pts
2 - Exercice en REP REP+ depuis 3 ans <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non depuis 5 ans <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		pts
3 - Exercice dans les écoles Bouloux, Brassens, Micromégas, la Licorne ou Neruda à Poitiers depuis 3 ans <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		pts
4 - Exercice dans les écoles Naintré Wallon et Néruda jusqu'au 31 août 2015 depuis 3 ans <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non depuis 5 ans <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		pts
4 - Mesure de carte scolaire en 2017 :		
♦ Fusion <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		pts
♦ Fermeture de classe <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		pts
♦ Fermeture d'école <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		pts
5 - Exercice en ASH sans diplôme en 2016/2017		pts
6 - Faisant fonction sur une direction <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		pts
<u>Majorations à caractère familial :</u>		
1 - Rapprochement de conjoint (plus de 30km) <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non depuis :		pts
2 - Enfants (moins de 20 ans) : à naître :		pts
<u>Majoration au titre du handicap :</u>		
<u>Situation particulière médicale ou sociale :</u>		
		Total pts

Important

L'administration ne nous communique pas vos courriers, aussi si vous souhaitez que votre situation soit étudiée et défendue par les représentant-e-s du personnel du SNUipp-FSU : prenez contact avec nous et transmettez-nous vos demandes afin que nous vous aidions au mieux.

Le rôle des délégué-e-s du personnel est très important, il consiste à :

- ♦ Garantir à tous les mêmes droits.
- ♦ Préserver la totale transparence.
- ♦ Empêcher toute tentative d'arbitraire ou de passe-droit.

N'oubliez pas de nous envoyer le double de vos courriers (annexes, demandes d'association de temps partiels, PA....) que vous avez éventuellement adressés à la DPE5 ainsi que cette fiche de contrôle.

**À renvoyer rapidement aux élu-e-s SNUipp-FSU :
16 avenue du Parc d'Artillerie 86034 Poitiers Cedex
ou par mail, joindre la copie des vœux**

Consultez notre site : <http://86.snuipp.fr>
e-mouvement.snuipp.fr/86
Écrivez-nous : snu86@snuipp.fr
05 49 01 36 71



Le SNUipp-FSU vous enverra début mai votre barème calculé par l'administration sur votre boîte mail. Contactez-nous si vous constatez une anomalie et informez la DPE5. Nous le ferons rectifier lors de la CAPD du **5 mai**.